

La Cnil s'énerve contre Brandvalley mais la sanction est faible

The screenshot shows the BrandAlley website interface. At the top, there is a search bar and navigation links. The main content area displays a '3ème démarque SOLDES' promotion with up to 80% off. A grid of clothing items is shown, including a red blazer, a patterned vest, a grey cardigan, a denim jacket, a black vest, and a black dress. Each item has a price and a discount percentage. On the right side of the screenshot, there is a large graphic with the text 'La Cnil s'énerve contre Brandvalley mais la sanction est faible' in orange, matching the headline of the document.

La Cnil a dressé un constat sévère de l'irrespect de la loi Informatique et Libertés par le site de ventes privées BrandValley, spécialisé dans les grandes marques. Mais le site qui génère environ 300 millions d'euros de chiffre d'affaires n'a été condamné qu'à 30 000 euros d'amende...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des conférences, des formations en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des tables rondes en France et à l'étranger pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...) pour mieux s'en protéger (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article